

Changer de job... En mieux!



Une reconversion réussie exige de bien définir son projet. PHOTO: LA REDOUTE

Envie de bouger, de réaliser son rêve d'enfant ou, simplement, d'avoir plus de responsabilités au sein de l'entreprise: les raisons d'effectuer un virage à 180° peuvent être nombreuses. Dans tous les cas, prenez le temps de vous poser les bonnes questions pour mener à bien votre projet étape par étape.

Anticipez les risques

Changer de métier ou de secteur d'activité implique un engagement et une volonté de longue haleine. Il faut en effet assumer de chambouler éventuellement l'équilibre financier du couple ou de la famille. La mise en place d'un tel projet implique aussi de réfléchir à des solutions pour se retourner en cas d'échec. L'important est de parler avec son conjoint ou son entourage des options possibles, comme celle de devoir peut-être déménager ou changer le rythme de vie familial.

Pensez au changement interne

Changer de métier dans sa propre entreprise ou dans son administration présente des avantages, surtout si celle-ci est grande. Vos employeurs vous connaissent et, si votre démarche est motivée, leur intérêt est de vous soutenir

et de vous permettre de vous former à de nouvelles compétences. Si vous envisagez de quitter vos employeurs, n'oubliez pas que, pour vous y préparer, vous pouvez bénéficier du 1% de formation professionnelle financé par votre entreprise (voir les adresses utiles ci-contre).

Élaborez une stratégie

Pour avoir une idée plus claire de la démarche à suivre et du but à atteindre, n'hésitez pas à faire un bilan de compétences. Celui-ci s'effectue au sein d'un cabinet spécialisé en ressources humaines et recrutement. Un consultant vous prend en charge pendant

au moins 2 mois, en séances individuelles ou collectives. Il vous aide à mettre en adéquation vos désirs (parfois les plus profonds) et votre savoir-faire. Comptez autour de 1000 euros. Votre entreprise peut vous aider à le financer si elle a mis en place un plan de formation. Si ce n'est pas le cas, adressez-vous au Fongecif (Fonds de gestion du congé individuel de formation) ou à l'Opcva (Organisme paritaire collecteur agréé) rattaché à votre entreprise.

Partez en formation

Bien souvent, une reconversion passe par une formation, qui se révèle aujourd'hui d'autant plus



Elisabeth Erhardy, de Coach-et-moi, à Paris. elisabeth@coach-et-moi.fr Tél. 06 22 77 06 22

UNE COACH DE CARRIÈRE, POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Dans le cadre d'une perte d'emploi, se faire coacher permet de transformer un événement subi en opportunité. Frustration et colère, une fois évacuées, laissent place au réalignement sur les atouts, les valeurs et les besoins profonds de la personne. Bilan de compétences ou non, en regagnant ainsi sa confiance en soi, on accélère le processus de changement vers de nouveaux horizons. Pour celle qui souhaite mener à bien

un projet personnel, l'évaluation par grilles d'analyse de ses domaines de vie lui permet de vite envisager la meilleure voie à suivre. Quant au coût, de 80 à 120€ selon les moyens de chacune, il peut être parfois pris en charge par le 1% de formation sous diverses formes, notamment la «méthode d'évaluation des acquis».



Face aux exigences accrues des entreprises en matière de qualification, une formation ne peut que consolider la détermination des candidates au changement. PHOTO: SOMEWHERE

UN CONGÉ POUR CRÉER SA BOÎTE

Pour toutes celles qui ont l'âme d'un entrepreneur mais qui n'aiment pas prendre trop de risques, ce type de congé peut aller de 1 à 2 ans. Pour en bénéficier, il suffit d'être salariée dans l'entreprise depuis au moins 24 mois consécutifs. Si la création de votre entreprise se solde hélas en échec, vous récupérez votre précédent emploi. Renseignements: www.service-public.fr

engagement professionnel grâce à la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Vous devez au moins justifier de 3 années de travail (en continu ou discontinu) en rapport avec le diplôme visé. Son coût, parfois élevé, peut varier de 500 à 6000 euros. Le succès de la formule est retentissant puisqu'en 3 ans le nombre de diplômes et de titres obtenus a progressé de 50%. Certaines entreprises proposent même son financement.

7 SITES POUR S'INFORMER SELON VOS PROJETS

- 1 www.orientation-formation.fr: ce portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux présente la législation et les outils de changement pour chaque situation individuelle.
- 2 www.fongecif.com: toutes les étapes clés du bilan de compétence et de la formation professionnelle.
- 3 www.greta.fr: les établissements éponymes proposent des formations en cours du soir. Il existe au moins un Greta dans chaque département.
- 4 www.cnam.fr: le Conservatoire national des arts et métiers offre l'une des plus larges palettes de formations pour quelque 350 métiers.
- 5 www.afpa.fr: le site du premier centre de formation en France.
- 6 www.reseaucititesdesmetiers.org: le réseau national de conseillers en orientation.
- 7 www.net-guidance.com: ce guide de l'orientation liste tous les métiers secteur par secteur.

nécessaire que les entreprises ont, en la matière, des exigences accrues: elles recrutent des salariés toujours plus qualifiés, avec de l'expérience et une parfaite connaissance du secteur.

Profitez donc au maximum de votre Droit individuel de formation (DIF). Il vous permet de disposer à cette fin de 20 heures par an, cumulables sur 6 années, en accord avec votre employeur qui prend à sa charge tous les frais. Encore méconnu, il n'a été

utilisé que par 3% des salariés depuis 2004.

Vous pouvez aussi disposer d'un Congé individuel de formation (CIF). Vous bénéficiez alors d'un apprentissage de longue durée tout en restant salariée de l'entreprise.

Validez l'expérience acquise sur le tas

Quels que soient votre âge, votre niveau d'études ou votre statut, vous pouvez faire valider votre